Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 45 (1988)

Heft: 10

Vorwort: Tous sont-ils d'accord que le sport soit "pour tous"?

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

Tous sont-ils d'accord que le sport soit «pour tous»?

Yves Jeannotat

Ce numéro très particulier de MACOLIN donne un exemple de plus de l'universalité du sport: bien conçu, favorablement adapté, pratiqué avec sagesse et pondération, il déploie, en plus de sa force d'attraction, ses énormes qualités socio-éducatives, hygiéniques et curatives. Il est, dans son sens le plus complet, une «habitude de vie» salvatrice et à la portée de tous! Il y a bien des années, j'écrivais déjà que le «sport pour tous» était comme une porte de secours pour cette société malmenée par l'oppression du rendement et de la consommation à outrance et par les excès en tout genre, porte de secours massivement utilisée, ce qui prouve non seulement l'intelligence, mais la puissance de l'instinct de conservation de l'être humain. Mais les vertus se perdent vite si l'on s'applique à les perturber, ne serait-ce qu'en confondant leurs appellations. Mélanger «sport pour tous», «sport de masse» et «sport populaire», par exemple, c'est à la fois méconnaître l'importance de l'ordre établi dans ce domaine et ébranler la confiance et les certitudes des «pratiquants».

Pour être franc, le «sport pour tous», puisqu'il concerne la santé et le bien-être de «tous» les citoyens, devrait être pris en charge et propagé, pour être vraiment efficace, par les autorités communales, cantonales et fédérales responsables de la santé publique. Hélas! Ce n'est le cas, en Suisse, et à leur propre initiative, que pour quelques municipalités isolées et quelques rares cantons: Vaud et le Jura en particulier, qui l'ont inséré dans leur constitution. Au niveau national, l'Institution est dirigée, par contre, par l'Association faîtière des fédérations sportives, ce qui inclut au départ des conflits d'orientation, de besoins, d'intérêts et de... vocation. Car c'est un organisme regroupant des catégories de personnes qui a la tâche de représenter un mouvement fondamentalement non associatif et sans frontières, quelque chose qui est donc plus hygiénique et socioculturel, je l'ai déjà dit, que sportif au sens moderne du terme.

Malgré cela, il faut le reconnaître, la commission impliquée a réussi le tour de force de défendre de façon remarquable les intérêts du sport pour tous tout en l'intégrant partiellement au sein de plusieurs fédérations. Mais ceci n'a pas empêché cette évolution d'aller à l'encontre des objectifs profonds et immédiats de plusieurs d'entre elles, axées par définition vers la compétition et le recrutement de nouveaux membres. Paul Yonnet, le sociologue français bien connu, n'hésite pas à affirmer, par exemple que, pour une fédération comme celle d'athlétisme, «les joggers représentent un réel danger dans la mesure où, par effet de contamination, ils risquent d'importer les pratiques non compétitives du style libre à l'intérieur de structures sélectives et de substituer le simple goût de participer à la rage de vaincre...»

C'est donc sans doute pour remédier à un mécontentement de plus en plus marqué qu'on envisage, depuis quelque temps, de modifier les données en repoussant le «sport pour tous», par trop sauvage, à l'orée du bois, faisant de lui une sorte de béquille d'un «sport populaire» (il en est qui veulent l'appeler «sport de masse») beaucoup plus facile à structurer dans l'optique du «club» et de la «compétition».

Expliquons pourquoi ce choix, s'il est retenu, va non seulement bouleverser un ordre universellement reconnu, mais refermer aussi en Suisse, partiellement du moins, l'issue salutaire dont j'ai parlé plus avant.

Arrêtons-nous d'abord deux secondes à l'expression «sport de masse»: déviation terminologique, elle ne peut décemment être retenue. En effet, les «phénomènes» de masse excluent, comme l'explique Yonnet, toute stratification et toute classification, ce qui ne correspond justement pas à la définition des fédérations.

Ensuite, que ce soit au niveau des institutions internationales (Unesco, Conseil de l'Europe, etc.) ou des gouvernements, c'est la notion de «sport pour tous», de même que sa conception profonde qui constituent le mouvement de base à l'intérieur duquel figure un secteur «sport populaire» – et non pas l'inverse – davantage orienté vers la compétition et donc sorte d'antichambre des fédérations!

En tant que défenseur passionné et de longue date de l'idée d'un véritable «sport pour tous» habitude de vie, source de mieux-être et garant d'une qualité de vie meilleure, j'espère que la Suisse lui laissera la place qu'il occupe non pas seulement de plein droit, mais logiquement, à la base de la pyramide! ■